

Installation CODEV du Gard rhodanien Article TV Sud paru le 25/09/2026 sur Facebook

Le nouveau Conseil de développement (CODEV) de l'Agglomération du Gard rhodanien a tenu sa séance d'ouverture à Orsan. Soixante habitants et acteurs du territoire composent désormais cette instance représentant la société civile. Premier grand chantier : contribuer à l'élaboration du projet de territoire d'ici à la fin du premier trimestre 2027.



« Réfléchir, questionner, alerter et contribuer. » Christophe Serre a résumé en quelques mots la mission confiée au nouveau Conseil de développement de l'Agglomération du Gard rhodanien. Réunis à Orsan pour leur séance d'ouverture, ses 60 membres entament une nouvelle étape de cette instance de démocratie participative.

Le président de l'Agglomération a d'abord tenu à saluer leur engagement bénévole et leur volonté de mettre leurs « connaissances et leurs idées » au service du territoire.

Cette nouvelle mouture du CODEV a suscité un intérêt important. L'instance est passée de **50 à 60 sièges**, tandis que **93 candidatures** ont été déposées. Un engouement que Christophe Serre attribue notamment au travail accompli par le précédent Conseil de développement.

« Les anciens membres lui ont donné sa légitimité », a-t-il souligné. Seize d'entre eux poursuivent d'ailleurs l'aventure. Ils doivent désormais jouer le rôle de « mémoire de cette première expérience » mais aussi de passeurs auprès des nouveaux membres.

« Ni face, ni derrière l'Agglomération, mais à ses côtés »

Pour Christophe Serre, le CODEV ne doit surtout pas devenir une instance réunie uniquement pour répondre à une obligation réglementaire. L'objectif est au contraire de bénéficier d'un regard extérieur sur les politiques communautaires, grâce à des personnes aux parcours, expériences et sensibilités différents.

Le président a également précisé la place qu'il entend donner à cette assemblée. Le CODEV n'a vocation ni à constituer une opposition à l'Agglomération, ni à approuver systématiquement ses orientations.

Des désaccords et des critiques pourront donc s'exprimer. « Cela fait partie de la vie démocratique lorsqu'elle est argumentée », a insisté Christophe Serre, qui souhaite un CODEV « ni face, ni derrière l'Agglomération, mais à ses côtés ».

Une formule résume l'esprit recherché : « **Ne pensez pas comme nous, mais avec nous.** »

Conseiller communautaire délégué au projet de territoire et au CODEV, le maire de Saint-Alexandre, Benjamin Rocca, sera le référent de cette nouvelle assemblée.

Sa mission consistera à assurer l'interface et la coordination entre les membres, les élus et les services de l'intercommunalité. Il ne disposera toutefois pas de fonction décisionnelle au sein du CODEV, afin d'en préserver « l'autonomie, la liberté de réflexion et d'expression ».

La sélection des 60 membres parmi les 93 candidatures a reposé sur plusieurs critères. La **parité est stricte, avec 30 femmes et 30 hommes**. Le territoire communautaire a également été divisé en quatre secteurs afin de rechercher un équilibre géographique.

La dimension générationnelle a aussi été prise en compte avec trois groupes de 20 personnes : les **20-50 ans, les 50-65 ans et les plus de 65 ans**. Les profils sont tout aussi variés : chefs d'entreprise, fonctionnaires, retraités, responsables associatifs ou encore nouveaux habitants du Gard rhodanien.

Cette diversité doit permettre, selon Benjamin Rocca, d'apporter différents regards et d'« éclairer les arbitrages des élus » dans les années à venir.

Le projet de territoire comme premier grand chantier

Le CODEV ne tardera pas à entrer dans le vif du sujet. Son premier chantier majeur sera sa contribution à l'écriture du **projet de territoire du Gard rhodanien**, attendue d'ici à la fin du premier trimestre 2027.

Ateliers, réflexions et questionnements doivent permettre de faire remonter les attentes de celles et ceux qui vivent, travaillent, entreprennent ou s'engagent dans les 44 communes.

L'objectif est de faire émerger une forme d'intelligence collective capable de nourrir ensuite la décision politique.

Les membres pourront travailler au sein de différentes commissions. **Quatre réunions de commissions par semestre** sont prévues, chaque membre pouvant participer à deux d'entre elles. Deux réunions plénières seront également organisées chaque année.

De nombreux sujets pourront être abordés, parmi lesquels les piscines communautaires, le musée, le Mémorial Harkis, le Projet alimentaire territorial ou encore les questions de santé mentale.

Julien Feja et Martine Delaunay poursuivent l'aventure

La continuité sera assurée par **Julien Feja**, reconduit à la présidence du CODEV, et **Martine Delaunay**, qui poursuit également son engagement comme secrétaire générale.

Président du groupe D&S, qui compte environ 600 salariés, Julien Feja est fortement impliqué dans le tissu économique local, notamment à travers différents réseaux du territoire. Une expérience qu'il entend mettre au service de cette nouvelle mandature du Conseil de développement.

Le premier CODEV avait dû tout construire : son règlement intérieur, ses méthodes de travail mais aussi sa relation avec l'Agglomération et ses services. Cette fois, les nouveaux membres pourront s'appuyer sur l'expérience accumulée au cours des dernières années.

Julien Feja souhaite notamment que l'instance conserve sa capacité à porter un **regard neutre** sur les actions communautaires. Le précédent CODEV avait progressivement perdu une partie de ses membres au cours de son mandat. Avec 60 membres dès le départ et 93 candidatures enregistrées, ses responsables espèrent désormais installer une dynamique durable.

Martine Delaunay a également insisté sur la dimension pédagogique de l'instance. Porter un regard extérieur conduit parfois à considérer que l'Agglomération devrait agir différemment, avant de mieux comprendre les contraintes techniques, financières ou réglementaires qui encadrent son action.

Cette première rencontre devait donc aussi permettre aux nouveaux membres de mieux identifier les compétences de l'intercommunalité et les sujets sur lesquels ils pourront intervenir. Le CODEV gardois entend également poursuivre les échanges engagés avec d'autres Conseils de développement en France afin de comparer les méthodes et les expériences.

Mieux expliquer l'action de l'Agglomération

La séance d'ouverture a enfin été l'occasion pour Christophe Serre d'aborder la question de la perception de l'intercommunalité. Le président a regretté les critiques systématiques visant parfois l'institution, tout en reconnaissant que l'Agglomération « ne fait pas tout bien ».

Pour lui, l'enjeu est aussi de mieux expliquer ce qui est réalisé, les raisons des décisions prises et le rôle des agents territoriaux qui les mettent en œuvre.

C'est dans cette logique qu'il a rappelé le choix de l'Agglomération de se doter d'un directeur de la communication, Thierry Allard, chargé notamment de rendre plus lisibles les décisions communautaires et de mettre en lumière le travail des services et des agents.

Après cette première séance essentiellement consacrée à la présentation et à la pédagogie, les 60 membres du CODEV vont désormais entrer dans une phase plus opérationnelle. Christophe Serre les a invités à ne pas hésiter à « **sortir des cadres habituels** » et à proposer de nouvelles pistes pour le Gard rhodanien.